



COMPTE RENDU DE LA REUNION HEBDOMADAIRE DU COUSP

- **Lieu** : Salle des réunions Cabinet du Ministre de la Santé, Hygiène et Prévention
- **Jour** : Jeudi 18/01/2024
- **Début** : 10h30'
- **Fin** : 11h20'
- **Participants** : les cadres du ministère de la Santé (DG INSP, SG à la Santé, Coordonnateur COUSP, 2 Experts COUSP/INSP, 1 Expert INSP, 2 Cadres de la DPS, Directeur DHSP, Directeur PEV, 1 Expert DHSP, 1 Expert SGI Rougeole, Responsable CCUS, 2 membres du Cabinet du Ministre de la Santé).
- **Président et Modérateur** : **Son Excellence Monsieur le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.**

A. POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour : La présentation du niveau de préparation et réponse du Centre des Opérations d'Urgences de Santé Publique « COUSP » face aux inondations.

B. DEROULEMENT

1. Mot de bienvenue et présentation de l'ordre du jour

Son Excellence Mr le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a salué l'assistance et lui a souhaité une excellente nouvelle année.

2. Présentation de la situation de la préparation du COUSP face aux inondations

Le Coordonnateur du COUSP prenant la parole a présenté la situation en ces termes :

- 16 provinces de la RDC sont actuellement à risque pour les inondations et actuellement 15 DPS en inondation dont 5 prioritaires par rapport aux risques encourus (Kinshasa, Kasai, Kasai-Central, Tshopo, Equateur) ;
- Les chiffres clés sont actuellement : 282 665 menages touchés (221 décès et 625 blessés), 67 519 maisons détruites, 1 528 écoles détruites (Equateur), 267 établissements des soins de santé, 211 marché et 146 routes détruites ;
- Ces situations d'inondations sont des urgences qui en entraînent d'autres notamment les gillissements de terrain, le déplacement massif de la population et le risque infectieux ;
- Par rapport au risque infectieux, il est rapporté au cours du mois de décembre 2023 une hausse des cas de diarrhée avec deshydratation chez les moins de 5 ans, la fièvre typhoïde, le paludisme et le choléra ;

- À Kinshasa, 7 Zones de Santé sont concernées ; notamment, Binza, Gombe, Maluku, Nsele, Barumbu et Kinsuka.

Les actions entreprises actuellement par l'INSP sont :

- L'analyse de la situation et l'évaluation des besoins et des risques avec les différents secteurs ;
- L'activation du COUSP en mode réponse de niveau 1 ;
- La notification aux autorités (en date du 29 décembre 2023) ;
- La mise en place d'une équipe SGI, l'élaboration du plan et du rapport de situation.
- Au total le plan de réponse pour la santé est estimé à **50 millions de dollars américains sur les 282 000 000** que représente le budget global. Les besoins prioritaires pour la santé s'élevaient à **1 710 000 dollars américains** et qu'il faudrait orienter vers 5 provinces les plus touchées.

3. Discussions

À l'issue de cette présentation, sous la Direction de Son Excellence Monsieur le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, les échanges et discussions se sont déroulés comme suit :

- Son Excellence Monsieur Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a insisté auprès de toute l'assistance que **toute réponse devra se faire sous la Coordination du COUSP au sein de l'INSP**. Aucun partenaire ou structure du Ministère ne peut travailler pour une urgence en dehors du COUSP.
- Il a été recommandé au COUSP de ne ménager aucun effort pour convoquer une réunion avec l'INRB et obtenir sa participation dans toutes les réunions sur les urgences. Aussi, il a été recommandé au PEV de reconsidérer la stratégie de vaccination au regard des bénéfices des populations sinistrées par les inondations.
- De plus, il a demandé à Monsieur le Secrétaire Général à la Santé d'initier rapidement un courrier à tous les partenaires techniques et financiers pour protocoliser leurs apports en matière des urgences. En effet, chaque partenaire est tenu de communiquer au COUSP la proportion de son budget qui sera réservé à la gestion des urgences et catastrophes au titre de la réserve stratégique. Il en est autant des médicaments et autres contre-mesures qui doivent être identifiés par le COUSP avec le concours des partenaires techniques et financiers.
- S'agissant du positionnement des partenaires techniques et financiers au plan de réponse aux inondations, il a été noté l'implication de l'OMS pour financer la réponse à travers le volet pris en charge du choléra et la communication des risques. Le financement du Fonds Mondial a été évoqué pour couvrir la prise en charge et la

prévention du paludisme. L'UNICEF s'est positionnée par rapport à la couverture des besoins en rapport avec l'eau, l'hygiène, l'assainissement, la communication des risques et l'éducation. L'UNICEF a exprimé son implication dans l'aménagement en cours du site de prise en charge du choléra et la **constitution du stock d'urgence stratégique** pour la contingence au niveau national et provincial.

4. Recommandations

Recommandations reconduites			
N°	Libellé	Responsable	Echéance
01	Initier un courrier pour protocoliser l'appui des PTF dans le cadre des urgences (préparation financière)	SG à la Santé	48 Heures
02	Disponibiliser un Espace dans le Hub de Kinkole, Lubumbashi et Kisangani en faveur de la réserve du COUSP	Directeur PEV	
03	Transmettre au cabinet du Ministre la priorisation des besoins avec Budget	Coordonnateur COUSP	24 Heures
04	Prévoir une réunion avec REDISSE le lundi 22 janvier 2024 pour trancher sur son appui au COUSP	Mme la Secrétaire du Ministre	24 Heures
05	Mettre en œuvre une coordination active et efficace de tous les partenaires Techniques et financiers mais aussi les Directions et Programmes du Ministère impliqués dans les urgences	INSP	

Fait à Kinshasa, le 18 janvier 2024

Dr Emilia SANA, COUSP/INSP

